

SANTÉ

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Personnel

CNG
Centre national de gestion

Arrêté du 12 novembre 2014 relatif à la composition nominative du jury de l'examen de fin de formation des élèves directeurs et élèves directrices d'hôpital de la fonction publique hospitalière

NOR : AFSN1430885A

La directrice générale du Centre national de gestion,

Vu le code de la santé publique ;

Vu le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 modifié portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 15 avril 2003 modifié relatif au déroulement du cycle de formation théorique et pratique des élèves directeurs de classe normale et à l'organisation de l'examen de fin de formation,

Arrête :

Article 1^{er}

Le jury de l'examen de fin de formation des élèves directeurs et élèves directrices d'hôpital de classe normale au titre de l'année 2014 est composé comme suit :

M. Jean DEBEAUPUIS, directeur général de l'offre de soins, ou son représentant (Paris).

Mme Danielle TOUPILLIER, directrice générale du Centre national de gestion, ou son représentant (Paris).

Mme Huguette VIGNERON-MELEDER, membre de l'inspection générale des affaires sociales (Paris).

Mme Laurence GARO, responsable de formation des directeurs d'hôpital, représentant le directeur de l'École des hautes études en santé publique de Rennes (Ille-et-Vilaine).

M. Michel LOUAZEL, professeur à l'École des hautes études en santé publique de Rennes (Ille-et-Vilaine).

M. Gilles GUIHEUX, directeur de l'institut de préparation à l'administration générale de l'université de Rennes-I (Ille-et-Vilaine).

M. le professeur Yannick MALLEDANT, professeur des universités, praticien hospitalier, professeur à la faculté de médecine de Rennes-I.

Mme Laurence JAY-PASSOT, directrice du centre hospitalier de Fougères (Ille-et-Vilaine).

M. Philippe DOMY, directeur général du centre hospitalier universitaire de Montpellier (Hérault).

M. Alain GROHEUX, directeur du centre hospitalier de Vitré (Ille-et-Vilaine).

Article 2

La directrice générale du Centre national de gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

Fait le 12 novembre 2014.

La directrice générale,
D. TOUPILLIER